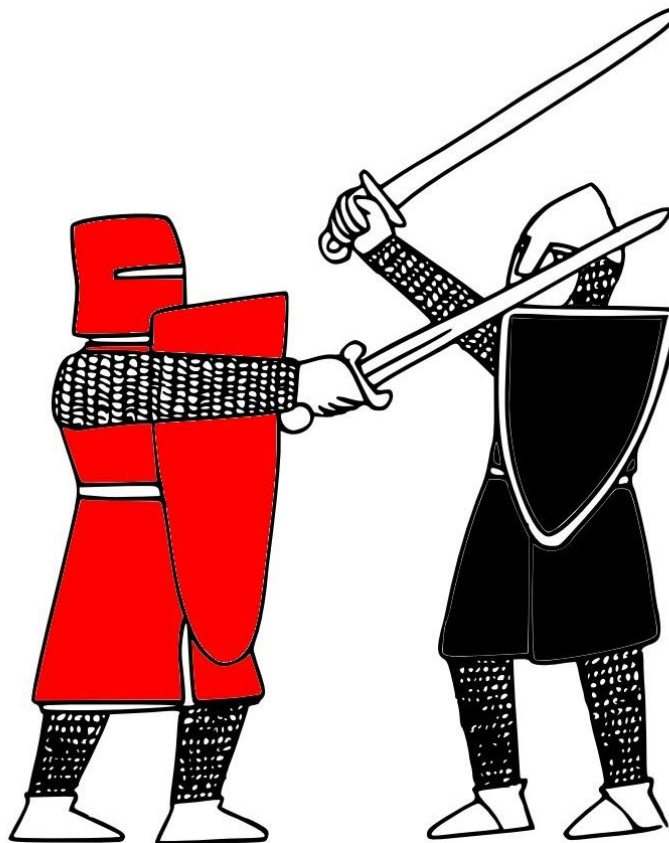


VII^e STAGE DE COMBAT FÉODAL (XI^e-XIII^e SIÈCLES)

DES SOURCES À LA PRATIQUE

Rochemaure - 16-17 mars 2019



Sous la direction technique de
Gilles MARTINEZ

Stage organisé par l'**ACADÉMIE d'AMHE**
Contact : 06 67 28 39 16 / academie.amhe@gmail.com

Programme

En 2013, l'**Académie d'AMHE** organisait son premier stage de combat féodal basé sur le travail avec **l'épée, la lance et le bouclier**, en situation de duel ou d'affrontement collectif. Depuis, différentes armes – la hache, la lance à deux mains ou à ailettes, l'écu, la « lutte » – ont été ajoutées à la triade centrale des XI^e-XIII^e siècles. Cette année encore, l'association a choisi de renouveler l'expérience...

Pour l'édition de 2019, plus qu'une arme, il sera envisagé de voir les processus qui mènent **des sources à la pratique**. Le stage se concentrera donc sur les sources, les gestes techniques et les situations tactiques du duel chevaleresque des XII^e-XIII^e siècles, en particulier de la phase à pied, à l'épée et à l'écu.

Par cette thématique, les stagiaires aborderont le combat féodal par une double perspective : d'abord systémique, pour comprendre par l'exercice les raisons et la logique des mécaniques gestuelles redécouvertes ; ensuite historique et méthodologique, pour appréhender les procédés de recherche et d'expérimentation permettant cette redécouverte. En plus des ateliers pratiques, notre intervenant animera une conférence sur ces travaux, en particulier ceux menés dans le cadre de sa thèse fraîchement soutenue.

Gilles Martinez est historien, spécialisé en Histoire militaire médiévale et auteur d'une thèse de doctorat sur *Le combat chevaleresque à l'époque féodale*. Associant la théorie à la pratique, il s'exerce et enseigne le combat historique depuis plus de quinze ans. Il est également membre fondateur de la Fédération Française d'Arts Martiaux Historiques Européens.

À l'occasion de ce stage, il vous propose de partager sa passion et de vous faire découvrir le contexte historique et les techniques des combattants de l'époque féodale.

SAMEDI 16 MARS

- 09h00-09h30** : Accueil des stagiaires.
- 09h30-12h30** : Situations élémentaires : maintien de la ligne et de la distance d'épée.
- *Entredeus*.
 - Attaques et défenses aux jambes.
- 12h30-14h00** : Pause repas.
- 14h00-16h30** : Situations complexes n° 1 : sortie de ligne.
- Décalages.
 - Enchaînements.
- 16h30-17h00** : Étirements, récupération...
- 17h00-19h00** : Visite guidée du château de Rochemaure.

DIMANCHE 17 MARS

- Ouverture de la salle.
- Situations complexes n° 2 : variation de distance.
- Préparation et engagement.
 - Lutte en armes.
- Pause repas.
- Conférence (ouverte au public) :
- « Redécouvrir le duel chevaleresque féodal : l'exemple du *Roman de Jaufré* ».
- Assauts (en duel).
- Étirements, récupération...
- (Clôture du stage.)

Programme donné à titre indicatif, susceptible de recevoir des ajustements ou modifications mineures.

Conditions

Inscription/Prix

Le prix du stage est fixé au tarif incompressible de **75 Euros** par personne.

Ce tarif **inclut** la participation au stage pour deux jours et à la conférence, ainsi que les repas du midi, les collations et la visite guidée du château de Rochemaure.

Ce tarif **n'inclut PAS** les frais éventuels pour le repas du samedi soir, ainsi que l'hébergement à l'hôtel.

Le nombre de places est limité à 30 personnes.

Prérequis

Le stage est ouvert à **tout niveau**.

Il **n'est PAS** nécessaire d'avoir participé aux premiers stages pour suivre cette septième édition.

Les participants doivent être **majeurs**.

Matériel

Les participants sont invités à :

- Prendre leur survêtement, ainsi que des chaussures de sport, le tout adapté à la pratique du combat historique.
- Amener leur matériel d'entraînement : écu, épée une main en bois, nylon ou métal, le tout conforme aux typologies des XI^e-XIII^e siècles...
- Se munir de leurs équipements de protection personnels : gants (**obligatoires**), masque d'escrime ou casque fermé, veste d'armes ou gambison, haubert (éventuellement), genouillères, protège-tibias, coquille...

Le cas échéant, du matériel pourra être mis à disposition, sous réserve des disponibilités. **La demande devra avoir été faite impérativement au préalable sur la fiche d'inscription !**

Sécurité

Le combat historique provient d'un cadre militaire ou martial, et est par conséquent dangereux !

Les participants prennent part au stage sous leur propre responsabilité.

Il est rappelé aux stagiaires de respecter scrupuleusement les règles de sécurité essentielles lors de l'application de ces techniques de combat anciennes, ainsi que les règles de courtoisie élémentaires envers l'instructeur et les partenaires.

Tout comportement jugé dangereux ou imprudent sera immédiatement sanctionné par l'exclusion immédiate et définitive du stage, sans remboursement possible. L'organisateur et l'instructeur ont toute latitude pour estimer les critères de tels manquements.

Visite guidée du château de Rochemaure

À chacun de nos stages annuels, nous souhaitons allier le sport et la culture autour d'un moment convivial, en organisant une visite guidée vous faisant découvrir le patrimoine médiéval de la région.

Cette année, nous vous proposons de revenir au **château de Rochemaure**, et de le découvrir à travers les explications d'un spécialiste : Arthur Loutrage, étudiant à l'Université d'Aix-Marseille et auteur d'un mémoire de Master sur le site.

Avec son donjon pentagonal construit entre 1120 et 1140, le château de Rochemaure est un édifice à la fois original et imposant. Il est pourvu également d'une maison seigneuriale et de remparts datant du XIII^e siècle. Propriété des Adhémar de Monteil, puis de diverses grandes familles, il est cédé à la commune en 1974. Depuis mars 1924, il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques.



Hébergement

Le vendredi et/ou le samedi soir, il est possible de loger les participants sur Montélimar, à l'hôtel *La Pignata*.

Les chambres peuvent inclure **deux à quatre personnes, au tarif unique de 28 € par personne, comprenant le petit-déjeuner**. Ce tarif est valable dans la limite des places disponibles (à réception de votre inscription, les organisateurs vous contacteront pour signaler que votre demande a été prise en charge).

Les chambres d'hôtel seront affectées en fonction des demandes ; aussi les précisions sur l'organisation (adresse, numéro de chambre, compagnon(s) de nuitée...) seront communiquées par courriel à quelques jours du stage.

Naturellement, les stagiaires restent libres de faire les démarches nécessaires pour trouver par eux-mêmes d'autres hôtels.

Inscription

Avant tout envoi d'inscription, il est conseillé d'adresser un courriel à l'adresse électronique de l'association (cf. ci-dessous), afin de s'assurer des disponibilités et d'effectuer une pré-réservation.

L'*Académie d'AMHE* considère toutefois l'inscription comme validée à réception de la fiche individuelle d'inscription, de la fiche de décharge et du chèque de paiement, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour des raisons de logistiques, **les inscriptions seront clôturées le lundi 4 mars 2019** (ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint).

Les chèques seront mis à l'encaissement le lundi 4 mars 2019. **Passée cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Fiche d'inscription

Veillez remplir lisiblement **la fiche individuelle d'inscription** et la renvoyer accompagnée de **la feuille de règlement, de votre chèque et de la fiche de décharge** (page suivante) à l'adresse indiquée en bas de page (ne pas renvoyer les pages précédentes).

NOM : Prénom :

Groupe/association :

Courriel : Téléphone :

Avez-vous un problème de santé particulier, dont vous jugez utile de nous avertir (traitement médical, allergie...)?

Suivez-vous un régime alimentaire particulier ?

Avez-vous déjà pratiqué des arts martiaux ou sport de combat auparavant ?

Quel est votre niveau :

Avez-vous déjà pratiqué du combat avec un bouclier (écu, bocle, targe...)?

Quel matériel serait susceptible de vous manquer à l'occasion du stage :

Prendrez-vous part à la visite guidée du château de Rochemaure ?

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer l'heure prévisionnelle d'arrivée et de départ :

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer avec qui vous ne verriez pas d'inconvénient de partager une chambre :

Avez-vous une question particulière :

Règlement

<input type="checkbox"/>	Frais de stage + conférence + repas du midi + visite guidée de Rochemaure	75€00
<input type="checkbox"/>	Repas du samedi soir	20€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le vendredi soir (avec petit-déjeuner)	28€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le samedi soir (avec petit-déjeuner)	28€00
TOTAL		<input type="text"/>

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions d'inscription énoncées dans le présent document.

Je m'engage à participer au stage de combat historique ayant lieu à Rochemaure les 16-17 mars 2019 et règle à l'association organisatrice *Académie d'AMHE* la somme de Euros.

Date et signature

(précédées de la mention « Lu et approuvé ») :

Décharge

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir été informé du contenu du stage intitulé :

VII^e stage de combat féodal – Des sources à la pratique
[Rochemaure, 16-17 mars 2019]

J'ai été averti que le combat historique est une activité physique, issu de surcroît d'un cadre martial ou militaire. Par conséquent, il est dangereux et susceptible de présenter des risques pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels, notamment des blessures graves ou mortelles.

Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles de sécurités essentielles lors du stage – en particulier lors de l'application des techniques –, ainsi que les règles de courtoisies élémentaires envers l'intervenant et les partenaires

Je prends part au stage sous ma propre responsabilité, déclare ne pas présenter de contre indication physique ou médicale à l'exercice du combat historique et reconnaît être pleinement assuré pour cette pratique.

Je décharge l'intervenant, **Gilles Martinez**, de toute responsabilité en cas d'accident survenu pendant ou après le stage, suite à un problème de santé, une mauvaise pratique physique ou à un usage inadapté des techniques enseignées.

Je renonce, en mon propre nom et en celui de mes héritiers et de tous autres ayants droits, au droit de poursuivre en justice l'intervenant, **Gilles Martinez**, et l'association organisatrice, **Académie AMHE**, ainsi qu'au droit de réclamer des réparations civiles pour toutes blessures, mêmes mortelles, pouvant survenir à l'occasion de ma participation au stage susmentionné.

Je déclare être majeur, dans le plein usage de mes facultés intellectuelles et avoir la capacité légale de m'engager aux termes de la présente décharge et d'assumer toute responsabilité sans le concours d'un membre de ma famille, représentant légal ou tuteur.

J'ai lu attentivement le présent document, je le comprends entièrement et je le signe librement et volontairement, en désirant qu'il s'applique autant à moi-même qu'à mes héritiers ou tous autres ayants-droits.

Fait à, le.....

Nom et prénom :

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :